

**Procès-Verbal de la Séance du Conseil Municipal
du 16 mars 2016**

Présents : Mmes et Mrs A.M FOURCADE, R. COUDURE, S. BONNASSIOLLE, A. POUBLAN, J. POUBLAN, N. DRAESCHER, P. MIGUET, T. GADOU, V. BERGES, M. F LAVALLEE, I. BACQUERIE, C. HIALE-GUILHAMOU, M.H BEAUSSIER, R. LAROUDIE-GRUYER, E. PEDARRIEU, F. GOMMY, M. BLAZQUEZ, M. TIRCAZES.

Absents excusés: S. PIZEL.

M. TIRCAZES a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Compte-rendu de la séance du 25.02.2016
- Vote des Taux 2016
- Vote du Budget Primitif 2016 commune
- Vote du Budget Primitif 2016 Caisse des Ecoles
- Subventions aux associations
- Avenant marché bas du village
- Programme de rénovation de l'éclairage public SDEPA
- Questions diverses

Séance ouverte à 19h.

I. Approbation du Compte Rendu de la séance du 25 février 2016

Mme le Maire demande s'il y a des observations sur le PV de la séance du 25 février 2016. Il n'y a pas d'observation de la part des conseillers.

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II. Vote des taux

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Mme le Maire doit se prononcer sur le vote des taux d'imposition pour l'année 2016.

Mme le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'à la vue de la baisse des dotations de l'Etat et suite à la mise en place d'un service de ramassage des déchets verts, la commission finances a préconisé d'augmenter les taux d'impositions de 2% cette année.

Le Conseil Municipal, décide de suivre la commission finances et fixe le montant des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2016 tel que défini ci-dessous :

Taxe	Base	Taux	Produit
TH	3 824 000 €	12,66 %	484 118 €
FB	2 542 000 €	9,79 %	248 862 €
FNB	33 700 €	47,21 %	15 910 €
TOTAL:			748 890€

M. Jacques POUBLAN déclare que les élus d'opposition ont choisi de voter contre l'augmentation des taux d'imposition 2016 car ils estiment que la commune n'est pas dans l'urgence budgétaire compte tenu du montant des reports positifs et la bonne santé des finances communales.

M. BONNASSIOLLE lui répond que l'augmentation de 2% des taux d'imposition correspond à un engagement pris auprès de la population suite à la mise en place d'un service de ramassage des déchets verts.

Soumis au vote, le vote des taux d'imposition 2016 est approuvé à la majorité des membres présents : 14 voix pour et 4 contre.

III. Vote du Budget Primitif 2016 commune

Mme le Maire, après avoir présenté le budget Primitif de la commune aux membres du Conseil Municipal fait procéder au vote de celui-ci.

Le budget de la commune 2016 peut se résumer ainsi :

<u>Investissement</u>	
Dépenses :	1 819 892,47
Recettes :	1 881 772,99
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	2 353 428,02
Recettes :	2 353 428,02
Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	1 881 772,99 (dont 61 880,52 de RAR)
Recettes :	1 881 772,99 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	2 353 428,02 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	2 353 428,02 (dont 0,00 de RAR)

Soumis au vote, le Budget communal 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents. 18 voix pour.

IV. Vote du Budget Primitif 2016 Caisse des Ecoles

Mme PIZEL rejoint la séance.

Mme le Maire, après avoir présenté le budget Primitif du budget annexe Caisse des Ecoles aux membres du Conseil Municipal fait procéder au vote de celui-ci.

Le budget de la Caisse des Ecoles 2016 peut se résumer ainsi:

Investissement

Dépenses : 40 690,07

Recettes : 41 538,52

Fonctionnement

Dépenses : 255 825,14

Recettes : 255 825,14

Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	41 538,52 (dont 848,45 de RAR)
Recettes :	41 538,52 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	255 825,14 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	255 825,14 (dont 0,00 de RAR)

Soumis au vote, le Budget Caisse des Ecoles 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents. 19 voix pour.

V. Subventions aux associations.

Mme HIALE-GUILHAMOU, Présidente de la commission vie associative présente les subventions aux associations 2016 arrêtées par la commission :

Association / Organisme	Montant versé en 2015	Montant proposé par la commission	Montant voté 2016
Ass Pelote Montardonaise	500 €	400 €	400 €
Asso Donneurs de Sang	320 €	240 €	240 €
Asso Parents d'Elèves	450 €	340 €	340 €
Ass Anciens PG CATM	220 €	280 €	280 €
Club 3ème Age	1000 €	1000 €	1000 €

ACCA Montardon	1000 €	950 €	950 €
Foyer Rural Montardon	1400 €	1750 €	1750 €
Judo Club	1500 €	1150 €	1150 €
Bibliothèque Montardon	2600 €	2300 €	2300 €
Comité des Fêtes de Montardon	5000 €	6000 €	6000 €
SSIAD	500 €	200 €	200 €
MAWELA AFRIQU'EN DANSE	650 €	820 €	820 €
CCAS	3000 €	3000 €	3000 €
OCCE MATERNELLE	3160 € (Budget Caisse Des Ecoles)	3600 € (Budget Caisse Des Ecoles)	3600 € (Budget Caisse Des Ecoles)
OCCE PRIMAIRE	6920 € (Budget Caisse Des Ecoles)	6000 € (Budget Caisse Des Ecoles)	6000 € (Budget Caisse Des Ecoles)
Art Muse et Vous	300 €	375 €	375 €
Club Photo	150 €	190 €	190 €
Montardon Accro'BIKE	-	300 €	300 €
Projet jeunes Alexis PEYRET	200 €	200 €	200 €
Aides diverses Lycée Agricole	150 €	150 €	150 €
MONTARDON d'Achille	150 €	190 €	190 €
Médecin du monde	-	-	200 €
UNSS cross championnat de France	200 €	150 €	150 €
Total	30 100 €	29 785 €	29 785 €

Soumise au vote la proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents (19 voix pour).

VI. Avenant marché bas du village

Mme le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de l'avancement des travaux d'aménagement de la phase 2 du bas du village avec la réalisation de la place et des abords de la maison de la musique.

Elle expose, cependant, qu'il convient de passer un avenant n° 2 en plus-value avec l'entreprise SAS EUROVIA AQUITAINE titulaire du lot n°01 – travaux préliminaires – assainissement, revêtements routiers de sols – concernant des travaux supplémentaires suite à la modification de l'accès au parking du tennis et des bandes structurantes pour un montant de 5 703.58 € H.T., soit 6 844.30 € TTC.

Soumise au vote la proposition est acceptée à la majorité des membres présents (15 voix pour et 4 abstentions).

VII. Rénovation Eclairage Public SDEPA

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a demandé au SYNDICAT d'ENERGIE des Pyrénées-Atlantiques, de procéder à l'étude des travaux complémentaires de rénovation de l'éclairage public

Mme le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale " Rénovation éclairage public suite à audit - SDEPA (urbain) 2014 "et propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

- participation Syndicat	2 165,17 €
- T.V.A. préfinancée par SDEPA	1 237,25 €
- participation de la commune aux travaux à financer sur fonds libres	4 021,04 €
- participation de la commune à financer sur fonds libres	281,19 €
TOTAL	7 704,65 €

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents (19 voix pour).

VIII. Questions diverses

1. M. André POUBLAN informe le Conseil Municipal que dans le cadre du Plan Local de Randonnée, une demande a été déposée auprès de la CCLB afin de réaliser une liaison piétonnière entre le chemin du bois et le chemin Las HIALLERES.
2. Le SIAEP a commencé la rénovation du réservoir du haut du village.
3. Mme PIZEL précise que la CCLB va mettre en place des « ateliers jeunes » pour les 14-17 ans sur les 22 communes du territoire.

La séance est levée à 20h45.